



AUGUSTIN RUINARD ACADEMIE

Fiscalité de l'Entreprise - 3 jours

Objectifs et contexte de la formation

Cette formation permet de réactiver les compétences fiscales des professionnels en 3 jours, en intégrant les évolutions des règles fiscales françaises. Elle est idéale pour ceux qui n'ont pas pratiqué la fiscalité depuis plusieurs années et qui doivent à nouveau gérer des missions fiscales. Les participants identifieront les retraitements pour déterminer un résultat fiscal, contrôleront une déclaration de TVA et intégreront les évolutions de la fiscalité locale et internationale.

Compétences attestées

- Détermination du Résultat Fiscal :
 - Identifier les retraitements pour un résultat fiscal en droit commun ou en régime d'intégration.
 - Examiner la formation du résultat fiscal et contrôler la déductibilité des charges.
- Contrôle des Déclarations de TVA :
 - Vérifier les conditions du droit à déduction.
 - Appliquer les règles de territorialité aux livraisons de biens et services.
- Intégration des Évolutions Fiscales :
 - Intégrer les réformes récentes de la fiscalité locale.
 - Examiner les mécanismes de la CET et identifier les enjeux internationaux.

Types d'emplois accessibles

- Comptable
- Fiscaliste
- Responsable Financier
- Contrôleur de Gestion

- Avocat spécialisé en fiscalité

Secteurs d'activité

- Entreprises de toutes tailles
- Cabinets Comptables
- Administration Fiscale
- Services Financiers



Programme de la formation

Jour 1 : Évolution de la Fiscalité Française

- Identifier les Points Saillants de l'Évolution de la Fiscalité :
 - Évaluer ses connaissances actuelles.
 - Exercice : Déterminer le résultat fiscal d'une entreprise et souscrire l'imprimé 2058 A.

Jour 2 : Contrôle des Déclarations de TVA

- Contrôler une Déclaration de TVA Aujourd'hui :
 - Vérifier les conditions du droit à déduction.
 - Exercice : Analyser des opérations réalisées par un assujetti partiel.
- Règles de Territorialité :
 - Appliquer les règles aux livraisons de biens et prestations de services.
 - Exercice : Déterminer les règles de territorialité applicables à une série d'opérations.

Jour 3 : Fiscalité Locale et Internationale

- Contribution Économique Territoriale (CET) :
 - Examiner les mécanismes de la CET.
 - Synthèse : Enjeux de la qualification d'établissement industriel.
- Nouveaux Enjeux Internationaux :
 - Identifier les nouveaux enjeux liés à la lutte contre l'évasion fiscale.
 - Autodiagnostic : Évaluer le niveau de préparation de son groupe à la mise en œuvre du Pilier 2 ou de la directive DAC 3.

Rythme de la formation

En Formation Initiale

La formation se déroule sur 3 jours, principalement en cours théoriques et pratiques. Un parcours personnalisé peut être envisagé, entraînant des ajustements du volume horaire total.

Tarifs de la formation

En Initiale

Coût de la formation : 2490 € HT

Évaluation et Certification

L'évaluation des compétences sera réalisée par des cas pratiques et des mises en situation professionnelles.

Avantages

- Programme complet couvrant tous les aspects de la fiscalité d'entreprise.
- Formation dispensée par des experts du domaine fiscal.
- Pédagogie variée et interactive favorisant l'apprentissage et la mise en pratique.
- Certification professionnelle reconnue à l'issue du parcours.

Inscription

Contactez-nous pour recevoir un dossier d'inscription ou pour obtenir plus d'informations.



 01 85 78 76 67

 augustinruinardacademie.com

 contact@augustinruinardacademie.com

 24 Quai du Président Carno, 92210, Saint-Cloud

 Certifications Qualiopi : L. 6313-1-1 & L. 6313-1-2

TVA : FR65949493183

Siret : RCS 949 493 183

NDA : 11756715375

APE : 8559B